RUMBAUDBIDHER NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing : • • • • • • • • 19

L'abonnement continue.

Le Nord de la France:

QUOTIDIEN, POLITIQUE INDUSTRIEL & COMMERCIAL

On s abonne et on reçoit les anaonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journai, rue Nain, 1; A FOUR. DING, ur-libraire, Grande-Place; A Libbs, chez M. Beginn, libraire, rus Gr UBAIX, aux bureaux du journai, rue vain, 1; A l'Obbi, Olbbi, chez & Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A Lilla A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 5; A BRUXELLES, à l'Office de Publicite, rue de la Madel

ROUBAIX. 25 JUIN 1871

Élections du 3 juillet A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

NORD.

Candidats du Comité national: De NEDONCHEL, propriétaire-agriculteur, Maire de Jolimetz, près Le Quesnoy

Alfred DUPONT, Avocat à Douai, ancien Bâtonnier, President de la société d'agriculture, sciences et arts.

M. Affred Dupont, avocat à la Cour de Douai candidat anx élections du 2 juillet dans le Nord, nous communique la profession de foi qu'il adresse aux électeurs du Départe-ment:

Messieurs et chers concito yens,

En acceptant, après de longues hésit a-tions, une l'emplique à l'Assemblée nationale, je sacrifie mes goûts, mes in-téréts, mes affections.

C'est vous dire que je considère votre mandat moins encore comme un hon-neur; si grand soit-il, que comme un devoir Ce devoir, voici dans quelles conditions je m'efforcerai de le remplir.

Trente-huit ans d'exercice de la prodesignation d'exercice de la pro-fession d'avocat, au chef-lieu judicinire de l'un des départements les plus riches et les plus producteurs en France, m'ont mis en rapports frequents avec des hom-mes considerables dans le commerce, dans l'industrie, dans l'agriculture; à leur contact, je me suis initié aux inté-rèts si varies, si multiples de notre beau

Lun des membres fondateurs de la Societé des agricultours de France pré-sident de la Société d'agriculture, sciences et article Douai, je suis fier de compter parmi nos premiers agronomes, mes maîtres et mes meilleurs amis.

President du conseil d'administration de la Compagnie des mines de Courrières, je mesuis pas étranger, non plus, à l'une des branches les plus riches de notre production.

Quant à mes principes, mes amis les connaissent et les peuvent garantir. Ils se résument d'ailleurs en deux mots.

La France est abattue, sanglante, runee par l'étranger, et, ce qui est mille fois plus douloureux encore, par la main crimitelle de ses propres enfants.

rimmene de ses propres enfants.

Il faut Jui laisser le temps de se refaire, reorganser, sous la direction habile, prudente et ferme du Chef du pouvoir exétif de le République, nos finances et notre armée, rétablir téquilibre violemment et préfondément rompu dans les choses et dans les esprits.

Cela fait, mais alors seulement, s'occuper de rechercher et de consacrer la forme définitive du gouvernement sous lequel elle voudra vivré, en consultant avec some t loyaute ses traditions, ses sentiments, ses intérèts.

Ami incorrigible de la liberté, je ne la

comprends et ne l'ai jamais comprise

sans l'ordre, ni l'ordre dans une société sans Dieu ! Les sanglantes saturnales qui viennent de souiller Paris ont fait à cet égard la plus effrayante lumière.

Si ces idées sont les vôtres, vous pouvez être certains que j'y resterai fidèles et que, si vous m'honorez de vos suffra-ges, je les délendrai, dans la mesure de mes forces, contre les impatiences imprudentes ou les exigences tyranniques

des passions de parti.
Alfred DUPONT. Douai, juin 1871.

Lettres à M. Thiers

VI

L'UNITÉ NATIONALE

Ce n'est pas Pierre le Grand qui a fait la grandeur de la Russie, ce n'est pas Frederic le Grand qui a fait la grandeur de la Prusse; c'est la loi de l'héredité monarchique. Grace à certe loi, le plan tracé par les chefs des deux familles souverames a été suivi avec persévérance, de génération en génération; et le proprie sauvage qui errait dans les step-pes stériles de la Moscovie et sur les côtes inhospitalières de la mer graciale est devenu l'empire le plus colossal du m internoderac, et le marquisat de Bran-debourg, dont on connaissait a peine le nom, il y a trois siècles, est devenu d'a-bord le royaume de Prusse et vient d'être placé à la tête de l'empire d'Allemagne, tandis que la Pologne toute puissante, quand ces deux empires n'existaient qu'en germe, la Pologne qui avait été le boulevard de la chrétienté contre les Tures, qui pourrait couvrir encore l'Eu-rope occidentale contre les hordes barrope occidentale contre les norces par-bares du Duiester, de l'Oural et de la Neva; tandis que la Pologne, dis-je, livrée à toutes les oscillations, à toute l'inconsistance d'un pouvoir électif, à pu être mise en lambeaux et tuée impitoyablem-eut.

Ce n'est pas que j'approuve ces agran-dissements indefinis inspirés par l'am-bition héréditaire d'une famille; mais puisque cette loi de succession, cette permaneuce du pouvoir peut enfanter de si grands empires, elle peut, à plus forte raison, créer une nité nationale, la maintenir et sauvegarder l'indépen-dance du pays contre l'ambition des dance du pays contre l'ambition des

C'est ce qu'elle a fait chez nous. Qu'etait, en effet, la France quand Hugues Capet a été appelé au trône? Que serait-elle aujourd'hui si Robert le Pieux n'avait pas succède à son père et ainsi de suite? C'est la loi d'herédité, vous ne pouvez le nier, qui a fait la France telle qu'elle était hier. Veuillez remarquez de plus que son indépendance et son unité n'ont été comprises que quand le droit de succession a été contesté, comme à l'avènement des Valors ou à celui d'Henri IV; et aujourd'hui, si la France a été démembrée, le roi peut dire fièrement aux Prussiens: Vous avez profité de mon absence pour ravager notre beau pays et en arracher un glo-

Il faut bien le dire aussi : les annexions faites par nos rois n'avaient pas ce ca-ractère de fraude et de violence qu'elles ractère de fraude et de violence qu'elles revètent dans ces temps de civilisation moderne. Nos monarques n'ont pas fait la France comme Victo Emmanuel a fait l'Italie, par la trahison, le mensonge, l'audace et les massacres. Les provinces se sont ajouté : s l'une à l'autre naturellement, légalement, en conformité avec le droit public de l'époque, et si parfois nos souverains ont procédé par la voie des armes, c'était pour faire rentrer les seigneurs dans l'obéissance, comme les premiers descendants de Hugues Capel, ou pour reprendre aux Hugues Capet, ou pour reprendre aux étrangers les provinces qu'ils avaient ra-vies à la France, comme Philippe Augus-te, Charles V, Charles VII et Louis XIV lui-mème.

Ajoutons enfin que nos rois n'imposaient pas aux provinces acquises le joug d'une loi uniforme qui aurait provoque leurs répugnances. Ils laissaient aux populations leurs usages, leurs priviléges, leurs fueros, comme disent les Espagnols de la Bi-cayé et de la Navarre. Les provinces devenaient fran-gaises pou à peu et sans subir aucune violence. Elles adoptaient, insensible-ment et presque de plein gré, la langue, les lois, les mœurs de la nation à laquelle elles avaient été annexées. Voilà connent la foi traditionnelle a

fait l'unité matérielle et morale de la

L'assemblée constituante brisa violemment toutes les traditions, fit disparaître les dernières traces de l'indépendance provinciale et, coupant le pays en perits tragments, elle l'euserradans les mailles inextricables d'une centralisation savante autant qu'oppressive, que l'empire perfectionna et qui devintentre ses mains l'instrument du plus terrible despotisme que l'on connaisse.

La révolution s'est vantée d'avoir ainsi complété l'unité de la France, et l'on nous a dit souvent que l'E-mone nous enviait notre système de centrelisation. Qu'en pensez-vous? Pour moi, je suis d avis que la révolution a briséen pen de jours cette unité morale qui avait coûté neuf siècles de patience. La France n'est plus divisée en provinces d'étendue différen-te, jouissant chacune d'une autonomie franche, unies seulement entre elles par un patriotisme éprouvé, et elles vous a paru serrée, compacte et forte, parce que toutes les parties étaient attachées au centre par les liens d'une administration qui ne laissait aucune part d'ini-tiative ni aux d'partements, ni aux communes; mais en meme temps qu'elle enchaînait la nation pour le former en un indissoluble faisceau, pour en faire une sorte de machine se mouvant au gré de celui qui peut retenir ou làcher le ressort, la révolution brisait le lien moral qui contensit les ânes et les unis-sait f'une à l'autre. Il n'y a plus eu de pensée commune, de désirs communs et de volonté uniforme; et les populations se sont divisées en partis irréconciables qui se sont subdivisés ex-mêmes en fractions en quelque sorte impalpables.

Veuillez me permettre une comparai-son. Vous avez souvent admiré nos superbes régiments manœuvrant sur le Champ-de-Mars. Que c'était beau! que c'était admirable d'ordre et de préci-sion! Le colonel commandait, les chefs de bataillon répétaient le commandement, chaque capitaine le redisait à sa compagnie, et les soldats exécutaient la manœuvre avec une exactitude mathématique. Quelle masse pouvait résister à des hommes marchant avec un tel ensemble?

Un jour vous avez mené ce régiment devant l'émeute. Le colonel a pris ses dispositions; il a placé ses hommes de la façon la plus convenable, et les mouvements ont été faits comme il l'entendait. A la baïonnette! s'est-il écrié au moment décisif; les chefs de bataillon et les capi-taines ont répété l'ordre et se sont lancés en avant; mais les soldats ont levé la crosse en l'air, ceux-ci par complicité, ceux-là par lâcheté, hélas! et le plus grand nombre par betise. Ce beau régi-

m nt n'existait plus. Il en a été ainsi de la France. On en avait fait un régiment. Le ministre don-nait un ordre, le préfet le répétait aux sous-préfets qui le redisaient aux maires, et l'ordre s'exécutatt de point en point. Un moment de trouble et d'hésitation a suffi pour détruire cet ordre ap-parent. Les rounges se sont brisés, et la France a paru ce qu'elle est en effet, ce que la révolution l'a faite: un vrai

L'unité de la France est à refaire. Or, il n'est pas question de reprendre l'une après l'autre des provinces qui se se-raient séparées; il s'agit, ce qui est tout autrement difficile, de reconquérir les intelligences et les cœurs, il s'agit de reconstituer notre unité morale.

Sur quel terrain nous placerons-nous

pour y appeler les convictions, pour y réunir les volontés, ou, en d'autres ter-mes : quelle est la forme de gouverne-ment qui a plus de chances d'attirer a elle tes ames et de former cette unité sans laquelle il n'y a pas de nation, pas de patrie et, par suite, pas de force, pas d'indépendance, pas d'houneur, pas de

Nous voici placés de nouveau entre la république et la monarchie, et par la monarchie, j'entruds la monarchie légi-time; car l'orléanisme et le bonapartisme ne sont pas plus la monarchie qu'ils ne sont la république. Ce ne sont d'ailleurs que des faits, des faits révolutionnaires, et ce n'est pas autour d'un fait que les esprits peuvent se rallier. Débarrassons la situation des deux parasites qui cher-chent à l'exploiter, et qui ne tont que jeter la discorde parmi nous. La question, je vous le redis, ne peut être posée que dans ces termes: Monarchie ou répu-

Je ne vous répèterai pas ce que je vous ai dit dans une autre lettre des ten-dances forcément revolutionnaires de la republique, dans notre pays, de cet es-prit d'oppression et d'anarchie qui la caractérise, ni des dangers qu'elle nous crée; mais je dois répondre à un sophis-me sorti de votre bouche en 1851, qui

ent un succès de vogue à celle que et qui me semble être encore la règle de votre conduite.

« La république, disiez-vous, est le gouvernement qui nous divise le moins. Comment une forme de gouvernement, qui a été l'origine de nos divisions, qui ouvre la porte à toutes les ambitions, qui enfante toutes les utopies, pourraitelle deveuir un principe d'union sincère et surtout constante? Savez vous ce qui unissait les légitimistes et les ortéanistes après 1848? La peur. Savez-vous ce qui unit encore aujourd'hui les hommes de tous les partis? La peur, toujours la peur, et rien que la peur, la peur même des dangers que crée et entretient la république. Faudra-t-il donc perpétuer le danger d'un cataclysme sans cesse imminent pour perpétuer l'union entre nous? Suffit-il, d'ailleurs, d'unir les légitimistes et les orléanistes? Il faut un régime où lout le monde trouve sa place et où chacun se trouve bieu, à sa place. La monarchie peut seule offrir un terrain commun pour la reconstruction de l'unité morale de la France, perce qu'elle

rain commun pour la reconstruction de l'unité morale de la France, parce qu'elle est le droit, parce qu'elle est l'ordre, parce qu'elle a pour elle le nombre, et— il faut bien le dire— les plus honnètes gens, parce qu'elle peut seule enfin don-ner la sécurité, la liberté, et rendre à la

France son prestige perdu. Elle n'a contre elle que des préjugés Ces préjugés sont puissants, je le sais; mais que chacun fasse ce qu'il doit, et ces préjugés s'évanouiront. Faites vous-mème pour les dissiper autant que vous avez fait pour les répandre et les accréditer, et vous verrez que la besogni ira vite. Unvéritable homme d'Etat ne tient compte des préjuges que pour les com-

Un mot pour conclure : la monarchie, qui a fait l'unité de la France, peut seule la refaire.

Empruot national de 2 milliards en rentes 3 pour 100 (1871).

Le chef du pouvoir exécutif de la République française, président du conseil des ministres.

Vu la loi du 21 juin 1871, sur le rap-port du ministre des finances. Arrête :

Art. 1° Le ministre des finances est autorise à proceder à l'aliénation de la somme de rentes 5 pour 100 nécessaire pour produce un capital de 2 milliards de francs, ainsi que le supplément destiné à couvrir les dépenses matérielles de l'opération et tous frais que leonques d'escomptes, de change et de négociation.

ge et de négociation.

Art. 2. Les dites rentes 5 pour 100 seron' émises au taux de 82 fr. 50 c. avec joursance à compter du 1er juillet 1871.

Art. 3. Les arrérages des rentes 5 pour 100 à créer en vertu de l'article 1er seront contribute des 16 febres 1 times tes en versus des 26 febres 1 times 1 ti

payables par trimestre aux époques des 16 février, 16 mai, 16 août et 16 novembre de

Art. 4. Le. inscriptions de rentes 5 pour 0/0 seront, au choix des parties, nominatives, mixtes ou au porteur.
Art. 5. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.
Fait à Versailles, le 23 juin 1871.

Le ministre des finances.

FEUILLETON OU JOURNAL DE ROUBAIX.

LE

ELIE BERTHET

XVII

He qui

LES COLPORTEURS

Les evenements qu'il nous reste à raconter se sont passes à une époque trèspeu édignée de celle ou neus écrivons.
A la fir d'une belle journée d'été, deux
homnée ayant l'apparence de ces colporteurs qui parcourent les campagnes
des trois royaumes nour approvisionner
châteaux et chaumières de lingerie et de menue mercerie, s'étaient arrètés en bas de la hadteur qui domine le village de Neath, en face de la grande avenue de Stone-House. Ils comptemplaient d'un air de vif interêt les lieux ou e'étaient accompliste falls principally decette his-ire. Pol de changoments se remarquaient dans levalte de Glendshough, ses bru-

yères et ses bogs, ses ruines, son cla solitaire, avaient le même aspect métan-colique; le village etait aussi pauvre, aussi malpropre que par le passe, et l'eglise Saint-Patric semblait toujours attendre la prochaine tempète pour s'a-biner dans le précipice sur lequel elle se penchait déjà.

En revanche, du côté le Stone-House,

le coup d'œil était délicieux. Les grands arbres du parc, surchargés de feuillage ét de fleurs, répandaient des parfums suaves. A travers la grille de fer ouvragée et dorée, ou apercevait toujours ses allées au sable mœlleux, ses boulingrins verdovants, cette profusion de vases et des statues de marbre qui dé-

Mais ce qui attirait d'abord l'atten-tion, c'était l'habitation qui avait reml'ancienne demeure des lords Avondale. Là où l'œil avait rencontré si longtemps une villa italienne, où plus tard, se creusait un gouffre noir et fumant, s'élevait maintenant un petit châ teau gothique, chef d'œuvre de sculpure et de bonne ordonnance. Tours et relles, fenètres ciselées, ornements bizar-res scultes dans les murs, chimères de de plomb sur les toits, rien n'y man-quait pour complèter une gracieuse miniature de ces noble- édifices bâtis par les barons du quozième siècle.

On n'avait même pas oublié les moyens de défense en usage aux époques reculées: un fossé entourait un petit manoir; un pont-levis, qu'il était facile de lever à la moindre alerte, y domait un seul acrès. Delasor e le nouveau Stone-House était à l'abri des coups de mains sem-

blables à celui qui avait été si latal à l'ancien deux années auparavant.

Malgré ces signes d'une secrète défiance, l'aristocratique deneure semblait vouée à la jois, aux plaisirs et aux fêtes. Par la bette soirée dont nous parlons, une grande animation rémait dans le parc et dans le château. D'élégantes ca-lèches, de fringantes amazones parcouraient les allées ombreuses qui s'éten-daient à perte de vue dans toutes les directions. Sur le lacartifciel glissaient de jolies gondeles chargées de brillants cavatiers et de femmes ébouissantes de toilette. La brise tiède qui s'élève au lever du soleil apportait 24 passant des chants lointains, des sons le harpe et de piano, qui s'harmonisaien avec les modulations plaintives du ressignol dans les bois. Enfin, on reconnaissait tout d'a-bord que Stone-House étnt habité par des propriétaires riches, hospitaliers, des divertissements que procure l'opulence .

Les deux colporteurs observèrent un moment en silence ces fappants contrastes. Ils portaient le co-tume habituel des gens de leurs profession: guêtres de cuir, blouse de toile et large chapeau rabatttu; ils condui-aient pir la bride un fort cheval chargé d'un morme ballot. L'un deux était de petite taille; sa figure exprimait la vivacité et la lonne humeur, malgré les fatigues de sa vie nomade.

App'iyé sur une demi-aune, en guise de canne, il finit par sifflotter en attendant son compagnon, qui semblait absorbé par de sombres pensées. Celui-ci, au contraire, était un homme grand et robuste, qui conservait une sorte de no-blesse sous ses vètements grossiers. D'épais favoris et de longs cheveux noirs fluttants semblaient vouloir cacher son visage, qui avait un caractère marqué de réflexion et de tristesse. A la déférence que lui témoignait l'autre porte-balle, on jugeait que ce personnage était le chef de l'association. Enfin le plus petit drs deux parut s'impatienter de la lon-gueur de cette halte sur la voie publi-- Maître, dit-il à demi-voix, il est

temps de songer à trouver un gite pour la nuit. On pourrait s'étonner de nous voir regarder le nouveau Stone-House, si nous voulions l'acheter, et les constables sont, dit-on, très questionneurs par ici. Son camarade tourna distraitement

vers lui ses yeux pensifs, comme s'il n'eût pas entendu cette observation. Néamoins, il se mit à monter la rue rocailleuse du village; l'autre le suivit avec le cheval qui portait les marchan-

Quelques paddies se mirent sur les portes, quelques visages hâves se montrè-rent aux fenètres sur leur passage; mais, excepté de vieilles fi mmes et des enfants qui leur tendaient la main et auxquels le maître colporteur distribua deux ou trois shellings, les habitants de Neath ne semblèrent éprouver pour ces voya-geurs inconnus qu'un vague sentiment de curiosité.

Ils arrivèrent ainsi au cottage de la veuve O'Flanagan, le cabaret ou l'au-berge du village. Aucun signe extérieur n'annonçait un lieu public. A quoi ent servi une enseigne dans ce pays où pas un étranger ne venait quelquelois en une année? Néamoins les colporteurs ne s'y trempèrent pas et s'arrètèrent devant la porte, au milieu de cette fange fétide qui avoisine toujours une habitation Irlandaise. L'un deux allait entrer pour prendre langue, tandis que l'autre tenait le cheval, quand mistress O'Flanagan, la dame du logis, attirée par le bruit, parut elle-même sur le seuil de sa demeure.

La vieille cabaretière était peu différente d'autrefois, si non que son visage était plus rouge et son nez considéra-blement plus bourgonné. A le vue de ces voyageurs bien couverts, suivid'un cheval.chargé, elle fut pénétrée de saisisse-ment et de respect. Elle leur adressa sa ment et de respect. Elle leur auressa su plus gracieuse révérence, et, ôtant sa petite pipe qu'elle tenait entre ses dents noires, elle dit d'un ton respectueux. — Oue Saint Kevin vous assisté, mes

beaux gentlemen! Que désirent Vos Hon-neurs d'une pauvre veuve? Je ne me souviens pas de vous avoir vus encore

dans cette paroise...

— Eh! la bonne mère, dit le plus petit colporteur d'un ton jovial, n'éles-vous